

## **EMPLOIS DE VACANCES pour les étudiants (m/f) 2022**

La commune de Rosport-Mompach a l'intention d'engager des étudiants pendant les vacances d'été 2022 pour les besoins du service technique. Les candidats intéressés peuvent retirer leur demande à la commune à partir du 14 mars 2022 ou bien la télécharger sur [www.rosportmompach.lu](http://www.rosportmompach.lu).

Les demandes complètes doivent être déposées à la commune au plus tard le vendredi 15 avril 2022 jusqu'à 14:00 heures.

Le recrutement se fera selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Tout étudiant qui n'a pas travaillé auparavant comme étudiant auprès de la commune sera priorisé.

Pour être éligible à un emploi de vacances auprès de la commune, les étudiants doivent remplir les conditions suivantes:

- être âgé de 15 ans au moins (01.07.2022) et ne pas avoir plus de 18 ans;
- être résident dans la commune de Rosport-Mompach;
- remettre, avec la demande, un certificat de scolarité pour l'année en cours;
- au cas où l'étudiant est encore mineur, les parents ou les représentants légaux doivent contresigner la demande et le contrat de travail.

Les étudiants sont engagés pour une durée de 2 semaines durant la période du 18 juillet au 9 septembre 2022, à l'exception des deux coordinateurs. La durée de travail est fixée à 8 heures par jour et à 40 heures par semaine.

En outre, deux places de coordinateur seront attribuées aux étudiants qui ont plus de 18 ans, possèdent un permis de conduire et remplissent les conditions susmentionnées, à l'exception de la limite d'âge.

Les coordinateurs seront engagés pour une période de 4 semaines.



Je soussigné(e),

Nom et Prénom(s): \_\_\_\_\_

Code postale et localité: \_\_\_\_\_

Rue et numéro: \_\_\_\_\_

Matricule: \_\_\_\_\_

Lieu de naissance: \_\_\_\_\_

E-Mail: \_\_\_\_\_

Tél. ou GSM: \_\_\_\_\_

CODE BIC/SWIFT: \_\_\_\_\_

Nom du titulaire: \_\_\_\_\_

Numéro de compte IBAN: \_\_\_\_\_

postule pour un emploi d'étudiant auprès de la commune de Rosport-Mompach pendant les vacances d'été 2022.

Nous vous demandons de bien vouloir cocher la période de travail souhaitée et d'indiquer éventuellement une alternative (A). Les étudiants qui remplissent les conditions requises pour les places de coordinateur, doivent cocher deux périodes consécutives.

Période(s) de travail souhaitée(s):

18.07. 2022 - 29.07.2022

01.08. 2022 - 12.08.2022

15.08. 2022 - 26.08.2022

29.08. 2022 - 09.09.2022

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
(signature du demandeur)

\_\_\_\_\_  
(signature des parents ou  
des représentants légaux)